



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2139>

Claude Gautheron : poursuivre la mobilisation sur les salaires

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU - Conseils Nationaux - CN 2015-2016 - Conseil national de mars 2016 -



L'École Émancipée

Le 22 février nous aurions dû être tous en grève et, à part quelques départements qui ont maintenu leur appel, nous ne l'étions pas. Nous ne pouvons qu'ensemble regretter que cette mobilisation n'ait pas eu l'ampleur escomptée et expliciter, sans faux-semblants ou procès d'intention, ce qui a conduit le SNU et la FSU à mener une campagne offensive sur les salaires, à travailler à la mobilisation mais au bout du compte à laisser la place aux initiatives locales plutôt qu'à une grève nationale et unitaire. Alors que la légitimité de cette grève n'était pas contestable et que le SNU et la FSU avaient pris à bras le corps la question salariale, travaillé à la mobilisation dans leur secteur et à la construction d'un arc syndical unitaire, le choix de la CGT et de Solidaires de concentrer leurs forces sur le 31 et les tergiversations de la CFDT et de l'UNSA ont fait éclater cet arc syndical. Nous ne pouvons en rester là et nous satisfaire du positionnement juste de la FSU et du SNU dans la période en déplorant que les autres n'aient pas été à la hauteur. Si cet éclatement pèse très négativement sur la question du point d'indice qui, on le sait, nécessite une mobilisation forte des trois fonctions publiques, il pèse aussi dans notre secteur.

Si dans d'autres circonstances, nous avons pu défendre des appels à la grève dans des contextes difficiles, ce n'est pas uniquement pour la justesse des revendications mais c'est surtout parce que ces grèves sont un moyen de construire la mobilisation et ce n'est qu'avec une mobilisation forte et visible que l'on peut peser sur notre destin commun, mener campagne, afficher une opposition pour qu'un autre discours soit entendu par les collègues. Aujourd'hui et parce que le rejet de la loi Travail est massif et a permis de libérer la colère des salariés, on ne peut pas dire que l'on soit dans un contexte de mobilisation difficile. Bien au contraire. Il faut donc penser autrement notre stratégie d'action.

Il nous faut à la fois poursuivre la mobilisation sur les salaires et rendre explicites les liens, directs et indirects, entre la loi travail et les dégradations déjà constatées et incontestablement à venir dans la fonction publique : déconstruire méthodiquement le discours qui laisse entendre que les fonctionnaires sont des privilégiés et qu'ils ne sont pas concernés par les attaques actuelles contre les salariés du privé, mettre en évidence les conséquences prévisibles de la déclinaison de cette loi pour les fonctionnaires, marteler que le dégel du point d'indice et les augmentations salariales ne sont pas affaire de budget mais de choix politiques. A titre d'illustration, la hausse du point d'indice de 1,2% correspond à un montant annuel de 2.4 milliards pour le budget de l'état quand la lutte contre la fraude fiscale, lutte menée avec beaucoup moins de zèle que celle contre les droits des salariés, a permis de récupérer 21,3 Milliards en 2015. Autrement dit 1/10ème. Et pour quel résultat tangible ? Pour que le salaire d'un PE au 8ème échelon soit en 2017, donc après les deux pseudo-rattrapages de juillet et février, encore inférieur de 142 euros mensuels (en euros constants) à celui qu'il aurait touché en 2010.

Le 31, nous devons dénoncer, non seulement la dérive libérale incontrôlée de ce gouvernement mais aussi faire valoir que le premier droit d'un salarié, du public comme du privé, est celui de la dignité. Cela passe en particulier par un salaire décent pour tous.

Et bien évidemment, il faudra construire des suites à cette journée...